



## Imposition des personnes morales : des différences entre les branches

**La répartition de l'impôt sur le bénéfice selon la branche d'activité met en évidence l'importance des *banques* dans l'économie genevoise, puisqu'elles versent, en 2001, 27 % du total de cet impôt. Viennent ensuite l'*horlogerie* (19 %), le *commerce de gros* (qui groupe entre autres plusieurs sièges secondaires de multinationales; 11 %) et les *sociétés immobilières* (9 %).**

La dernière publication de l'OCSTAT présente les résultats de l'imposition des personnes morales (PM) pour les années fiscales 2000 et 2001, relatifs aux impôts sur le bénéfice, le capital et l'impôt immobilier complémentaire. Elle fait suite à la publication de juin 2003, qui présentait les résultats pour les années fiscales 1996 à 1999.

En 2001, sur les 18 566 contribuables PM, un peu plus de la moitié (53 %) n'a été soumise à aucun impôt sur le bénéfice. Pour 22 % des PM, l'impôt est inférieur à 2 000 francs et leur part dans le total de l'impôt s'élève à moins de 1 %. A l'autre extrême, l'impôt est supérieur à 100 000 francs pour 2 % des contribuables PM (384 exactement). Toutefois, leurs parts cumulées dans le total des montants payés dépassent 80 %. Les 50 contribuables PM dont l'impôt est supérieur au million de francs contribuent pour plus de la moitié au total de l'impôt de base sur le bénéfice.

En termes d'impôt sur le capital, l'ordre de la répartition par branche est le même que celui de l'impôt sur le bénéfice. Les *banques* (36 %) devançant l'*horlogerie* (17 %) et le *commerce de gros* (9 %).

Par contre, la répartition de l'impôt immobilier complémentaire est tout à fait différente. Trois branches représentent à elles seules 75 % du total de l'impôt versé : les *activités immobilières*, y compris les *sociétés immobilières* (44 %), les *assurances* (21 %) et les *banques* (10 %).

### Pour en savoir plus

*L'imposition des personnes morales dans le canton de Genève, résultats des années fiscales 2000 et 2001*, OCSTAT, Données statistiques n° 1, Genève, février 2006, 10 pages (prix : 15 francs).

16 février 2006 – n° 6

### Office cantonal de la statistique (OCSTAT)

82, route des Acacias 1227 Les Acacias  
Case postale 1735 CH-1211 Genève 26  
Tél. : + 41 (0)22 327 85 00 • Fax : + 41 (0)22 327 85 10  
statistique@etat.ge.ch • www.geneve.ch/statistique